



# Le Futuroscope et la RSE

FICHE INFORMATIVE

TOUS NIVEAUX



Consultez les mises à jour des supports pédagogiques sur  
[scolaires.futuroscope.com](https://scolaires.futuroscope.com)

# Le parc du Futuroscope : un acteur engagé de la transition énergétique et écologique

Certifié ISO 50001 pour le pilotage de sa performance énergétique depuis 2019, le Futuroscope vise la **neutralité carbone d'ici 2025**. Pour cela, il s'engage avec ses collaborateurs à travers une politique environnementale et énergétique déclinée autour de 5 piliers :

- L'énergie,
- Les déchets,
- L'eau,
- La biodiversité,
- La mobilité.



## L'énergie

Depuis 2020, le Parc achète 100% de son électricité en énergie renouvelable.  
Sur le périmètre de son extension, le Parc vise à être à énergie positive (produire plus d'électricité qu'il n'en consommera) et à atteindre 70% d'autoconsommation.  
Fin 2025, le Futuroscope sera neutre en carbone.

Pour ce faire, le Parc a bâti un programme de réduction de ses consommations et de production énergétique décarbonée.

Ainsi, le Parc s'est doté en juin 2022 de [thermofrigopompes](#) qui vont lui permettre à terme de chauffer toute son extension.

Une chaudière en biomasse est aussi opérationnelle depuis 2023.

L'approvisionnement en bois pour cette chaudière s'effectue sur une zone à 80 km maximum du Futuroscope.

Pour compenser l'empreinte carbone de ces investissements, le Parc finance par ailleurs des puits carbones avec la plantation de 27 hectares de forêts, à Oyré, Mouterre-sur-Blourde et Savigny-Lévescault, en partenariat avec le Centre National de la propriété forestière.



### Qu'est-ce qu'une thermofrigopompe ?

Une thermofrigopompe est une machine frigorifique qui répond à des besoins simultanés de chauffage et de climatisation en récupérant la chaleur ou le froid d'une autre source.

Son principe de fonctionnement est assez proche de celui d'une pompe à chaleur, à la différence près que la source de froid a autant d'importance que la source chaude. Les thermofrigopompes permettent d'injecter dans le circuit indifféremment de l'eau soit à 72° pour le chauffage, soit à 7° pour la climatisation. Les pompes qui chauffent ou refroidissent l'eau par compression, sont alimentées par de l'électricité « verte », complétée par un système de réchauffement par géothermie.

### Qu'est-ce qu'une chaudière biomasse ?

La chaudière biomasse utilise le bois pour créer de la chaleur. Elle constitue une alternative intéressante aux modèles à énergie fossile.

La biomasse, c'est l'ensemble des matières vivantes valorisées ensuite sous la forme d'énergie. L'origine de cette matière organique peut être végétale ou animale, puisque la biomasse vient des milieux marins et aquatiques, des forêts ou des industries. On peut citer par exemple le bois, les plantes, les déchets alimentaires, les céréales... L'avantage principal : elle est vertueuse d'un point de vue écologique, grâce à son faible taux d'émission de CO2.

Il contractualise aussi avec des agriculteurs de Lathus-Saint-Rémy, la Chapelle-Bâton et Mauprévoir, dans le cadre du dispositif Terraterre, qui vise à faire évoluer leurs pratiques en bas carbone.



Fin 2025, il ambitionne de se doter d'une capacité de **production de plus de 20 MW en photovoltaïque pour son autoconsommation**. Un exemple : les ombrières installées sur le parking de Station Cosmos produisent plus de 100% de la consommation de l'hôtel et du restaurant Space Loop.

Enfin, le suivi des consommations s'effectue grâce à plus de **200 compteurs** pour suivre les usages et une gestion technique bâtiminaire et centralisée pour

optimiser les consommations.

Nous visons la réduction de 10% du poids des déchets par visiteur, et zéro enfouissement à l'horizon 2025.

Les bancs des gradins du spectacle nocturne ont été réalisés à partir du recyclage de 7 000 briques alimentaires TETRA PAK, selon un procédé inventé par Urban'ext. 142 îlots de tri sont déjà à la disposition des visiteurs dans les allées du parc.



La valorisation de 100% des déchets passe par la mise en place d'un centre de tri in situ, prévu d'ici 2025, permettant de parfaitement optimiser la collecte des déchets avant l'envoi dans les filières de traitement.

## L'Eau



D'ici 2025, le Futuroscope va investir progressivement pour optimiser les usages de l'eau sur le site avec l'objectif de réduire de 30% la consommation d'eau utilisée par visiteur. Par exemple, le recyclage des eaux de lavabos alimentera les chasses d'eau des sanitaires.

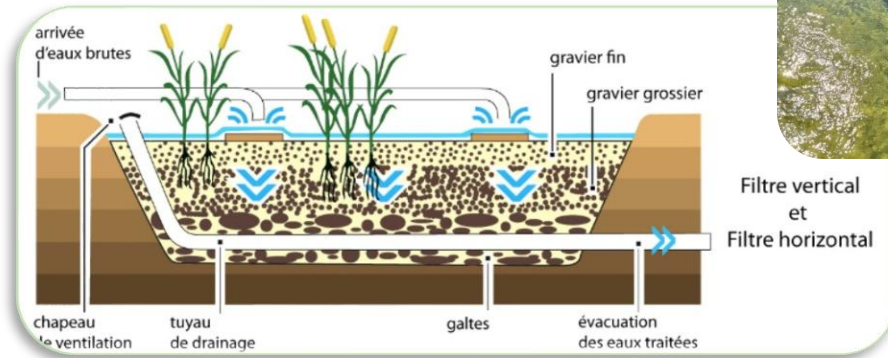
Le Futuroscope a commencé le déploiement de transformation des urines en intrants agricoles (engrais), en collaboration avec Toopi Organics, start-up bordelaise, et le concours de la société GSF (qui assure l'entretien du Parc). Cette alternative économique et écologique permet de préserver l'eau potable en économisant plus de 2 000 m<sup>3</sup> d'eau chaque année.

Traquer les fuites et changer les usages : il y a plus de 100 compteurs pour suivre les consommations d'eau : surveillance avec des seuils d'alerte en continu.

En collaboration avec le Service des Espaces Verts, de nouveaux choix ont été faits :

- Suppression des plantations annuelles : basculement en végétaux 100% vivaces sur tous les massifs et choix orientés des palettes de végétaux.
- Modification des pratiques d'arrosage : paillage, goutte-à-goutte, mise en place d'ollas pour arroser par capillarité.

- Phyto-épuration des bassins (traitement par les plantes).



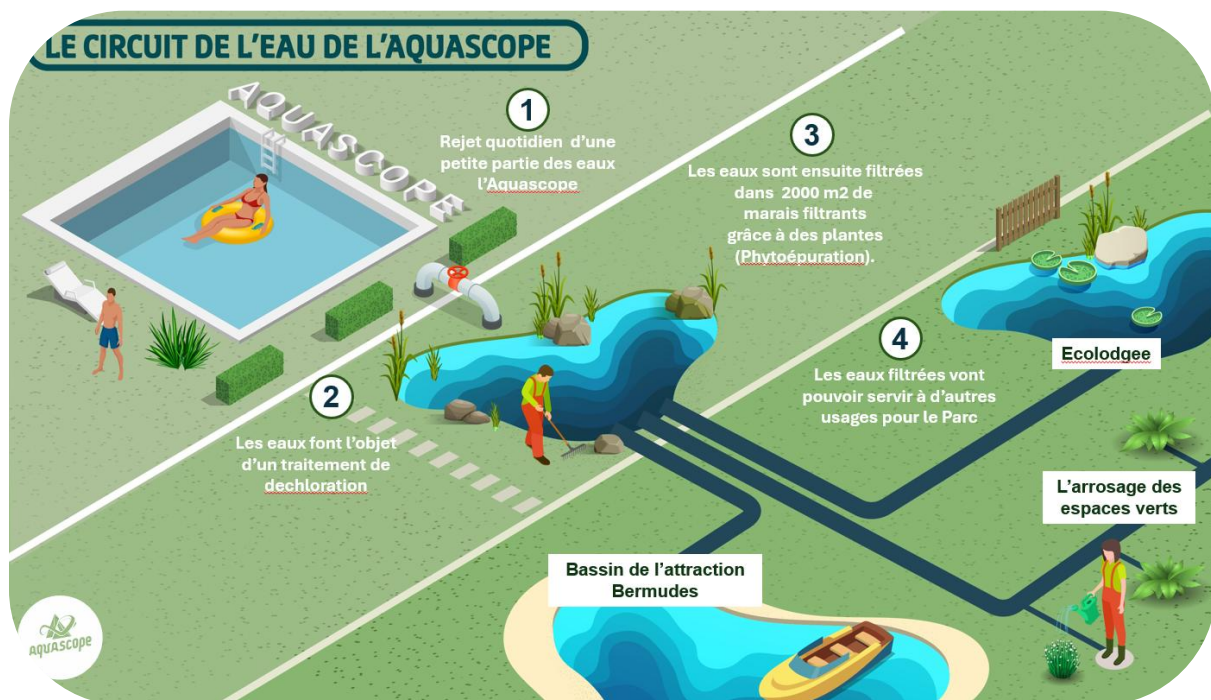
Filtre vertical et  
Filtre horizontal

La question de la [gestion de l'eau en vue de l'ouverture de l'Aquascope](#) en juillet 2024 est bien entendu cruciale.

Afin de donner plusieurs vies à l'eau utilisée, il a été décidé de mettre en place un circuit vertueux permettant de réutiliser les eaux usées.

Une fois expulsées de l'Aquascope, ces eaux vont faire l'objet d'une déchloration et vont ensuite être purifiées dans des marais filtrants en phyto-épuration.

Une fois ce traitement effectué, les eaux seront utilisées pour d'autres usages sur le parc : attractions et arrosage des espaces verts (voir schéma ci-après).



Circuit de l'eau de l'Aquascope

## La Biodiversité

En 2023, le parc s'est agrandi avec la création de l'hôtel EcoLodgee, constitué de 120 lodges. Ils sont situés au sein d'un nouvel espace qui va favoriser la biodiversité avec la création d'un espace boisé, d'un îlot vierge (avec une micro-forêt de 1 000 nouveaux arbres) et de plans d'eau.

Ce projet va créer les conditions favorables au développement de la faune et de la flore locales. Sur une surface de 3,5 hectares, 1,8 hectare va être réservé à la plantation de 14 000 arbres et à la création de prairies sèches et humides.



Dans le même esprit, des zones en fauche tardive et en libre évolution ont été identifiées sur le parc et des nichoirs ont été installés. Au total, ce sont 3,5 hectares qui seront dédiés à la préservation de la biodiversité d'ici 2025.

Signalons aussi un diagnostic faune et flore réalisé sur 1 an pour l'ensemble du Parc et le semi d'une prairie naturelle d'1ha dans le Parc avec des graines régionales.

## La Mobilité

D'ici 2025, 600 bornes de recharge électriques sont prévues sur les parkings du Parc pour permettre aux visiteurs d'avoir accès à des solutions de recharge simples et respectueuses de l'environnement.

Pour permettre à l'ensemble des salariés d'adopter une mobilité douce et de se déplacer sans impact au sein du parc, une flotte d'une quarantaine de véhicules est à la disposition des salariés (8 golfettes, 2 segways, 12 trottinettes et 8 vélos).

Les partenaires du Parc (comme GSF oeuvrant sur la partie nettoyage) sont également parties prenantes avec des triporteurs électriques de type Cobrane spécialement équipés pour la collecte de petits déchets. Enfin, 100% des véhicules utilitaires passeront en flotte électrique d'ici 2025.